

Contrat pintade

Date limite de remise du contrat : au plus tard le 15/07/2019

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent :
HELBIDEA / Adresse :
Tel Domicile : Muzikor / portable :
Courriel :

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP,
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent Le...../...../2019

Le producteur Jean Paul Aguer a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP.
- à livrer l'AMAP et à être **présent les lundis, maison Oihartzuna, de 18h30 à 19h30**

-A répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat.

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur :

- Durée du Contrat : livraison unique

- Dates des livraisons : **le lundi 29 juillet 2019**

Prix au kg	Type de produit	livraisons	volailles / livraison	ou 1 fois*
13.50 €	Pintade	1		__ x 20.25 € = __

NB : TVA à 5,5%

Chèque(s) établis à l'ordre du producteur Jean Paul Aguer : en 1 chèque de ____

qui sera remis au producteur au début du contrat.

Arduradunak / contact Contrat poulets : Laurence Aubert: 06 74 51 04 12 - iguane-family@wanadoo.fr

Fermoscopie :

Synthèse	Situation actuelle	Évolutions envisagées à N+2
Historique du producteur	Reprise exploitation beaux parents	
Structure et productions	Les bâtiments de la succession Investissements mise aux normes(urban)	
Main d'oeuvre	Statut agricole en titre principal 50 % du revenu produits de la ferme inscrit à la mutualité sociale agricole comme Chef d' exploitation+ une aide familial	
Les pratiques de production	Passage en bio sous peu race du poulet cou pelé Ja 87 croissance lente poussins achetés à 6 semaines Ail pour les vers thym (respiratoire)libre en plein air Aucun traitement aucun probleme sanitaire Pas de découpe transport en caisson dans voiture Réfrigérée activité déclarée à la ddsv	
Commercialisation	Poulets 1kg800 circuit de vente directe ferme marchés amap	

REÇU à compléter et à conserver

AMAP Saint Pée sur Nivelle

Jean Paul Aguer 64120 Beyrie sur Joyeuse

- Dates de la livraison : **le lundi 29 juillet 2019**

*le poids pouvant légèrement varier, le règlement sera ajusté le jour de la livraison en fonction du chapon livré.

-NB : TVA à 5,5%

Chèque(s) établis à l'ordre du producteur Jean Paul Aguer : en 1 chèque de ____

qui sera remis au producteur au début du contrat.

L'adhérent M de l'AMAP Saint Pée Sur Nivelle a confirmé son engagement d'achat de poulet, de pintade ou de chapon correspondant à l'option ci-dessus, à l'ordre de **Jean Paul Aguer**

Arduradunak / contact Contrat poulet :

Laurence Aubert : 06 74 51 04 12 - iguane-family@wanadoo.fr